

Le Métallo

Journal de la Section Syndicale CGT du Montage – Décembre 2018

La CGT est le seul Syndicat qui revendique une augmentation de salaire de 400€ nets par mois pour tous !

De 2012 à 2018, les prix n'ont cessé d'augmenter, les bénéfices de PSA de battre des records !



Mais depuis 2012, PSA a bloqué le barème d'embauche des ouvriers à 170 points à **1511,00 euros** bruts par mois (*qu'ils soient embauchés en CDI, ou, recrutés en intérim*).

Avec 0 € d'augmentation de 2013 à 2015, **notre pouvoir d'achat a pris trois ans de retard !**

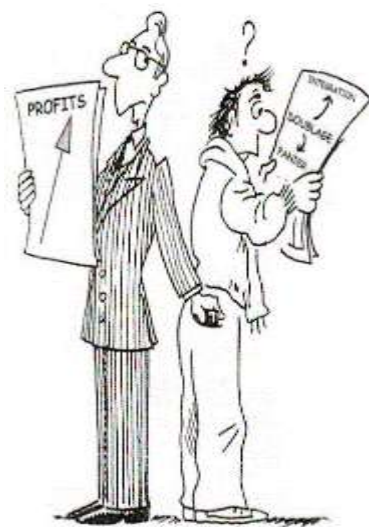
Plusieurs milliers de travailleurs de Sochaux et des autres usines PSA ont défini le manque à gagner sur la paie, et, il s'avère que c'est **400 euros nets par mois**.

Attaques de PSA contre les salaires

Avec le NCS :

Suppression de la prime d'ancienneté au-delà de 20 ans (PEG),
Baisse de 75% à 70% de l'indemnisation chômage,
Baisse des majorations d'heures supplémentaires de 45% à 25%.

La CGT n'a pas signé cet accord et a organisé des arrêts de travail dans les usines du groupe !



Avec le NEC :

Baisse de la rémunération des heures supplémentaires avec le nouveau compteur de modulation. Possibilité de nuits à temps partiel (-400€ par mois).

La CGT est le seul syndicat qui n'a pas signé cet accord de co-construction et qui revendique l'abandon du NEC et des attaques de PSA qu'il contient !

A travail égal, salaire égal

Pour un même travail les intérimaires ne doivent pas gagner moins !



Des milliers d'intérimaires n'ont ni touché de prime d'intéressement en 2017 ni touché les 25€ bruts d'augmentation de 2018 !

Les 10 000 intérimaires des usines PSA ont participé en 2017 à la croissance des bénéfices du groupe PSA !

Pour les intérimaires c'est une injustice, une de plus, ils diront : « nous les intérimaires, on trime sur les chaînes toute l'année on devrait toucher la prime d'intéressement ».

La CGT est le seul syndicat à avoir réclamé pour ces injustices et le seul syndicat qui ne signe pas des accords PSA qui prévoient des inégalités de traitement entre les salariés alors qu'ils font le même travail !

Une double peine inadmissible !

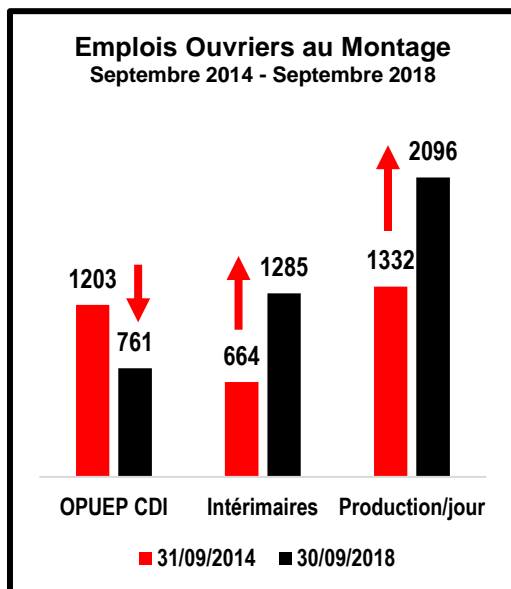
Aujourd'hui encore après leur journée à l'usine, beaucoup de femmes en ont une 2^{ème} chez elles, notamment celles qui sont seules avec des enfants.



Au Montage, de 2012 à 2018, les gains de productivité de la direction se sont traduits par une baisse de 11% des emplois d'ouvrières intérimaires et une baisse de 2% des emplois de femmes (CDI/CDD, toutes catégories professionnelles confondues).

C'est la double peine : leur santé en pâtit et il y a de moins en moins d'emploi pour elles en fabrication, au Montage.

Plus de travail, plus de précarité, pas assez d'embauches !



L'activité des délégués CGT au Montage

Les délégués de notre Syndicat s'occupent chaque jour des problèmes à l'atelier, mais pas seulement, ils mettent aussi en avant la défense de nos intérêts généraux, c'est à dire tout ce qui peut être collectivement amélioré pour nos conditions d'existence à l'usine et en dehors.

Exemples de protestations collectives à l'initiative des délégués CGT



Sur les salaires,
Contre le NEC (NCS 2),
Contre la tentative d'imposer le port d'une chasuble et d'un pantalon aux ouvrières,

Contre le décalage du casse-croûte,
Contre un H- en semaine et un H+ le samedi,
Contre les nouveaux horaires,
Contre la réduction des temps de pauses,
Contre la GJP

La CGT vous donne la parole et tient compte de votre avis

Sur les temps de pauses,

Sur les salaires

Sur le maintien des 35H00 à Vesoul et dans toutes les usines PSA

En réunion, les délégués CGT sont les seuls à mettre en avant

- Les 400 euros nets pour tous,
- L'embauche en CDI des intérimaires,
- Le paiement avec rattrapage immédiat des inégalités de salaires des femmes,
- Le paiement aux intérimaires d'une prime égale à l'intéressement des embauchés.
- Des postes adaptés à l'état de santé,
- L'abandon du NEC et donc de toutes les attaques de PSA qu'il contient,
- La suppression de la GJP, des H+/H-.
- La remise en service du transport collectif pour les salariés de nuit et en VSD.

Les délégués CGT sont aussi les seuls à dénoncer

- Le recours abusif à l'intérim,
- Les pressions pour ne pas déclarer des accidents du travail,
- Les surcharges de poste,
- Les incitations aux ruptures d'un commun accord du contrat des intérimaires quand ils doivent se soigner ou sont blessés après un accident de travail, par exemple.

Les délégués CGT au CHSCT

Depuis 2016, la CGT a déposé 29 DGI (*Danger Grave et Imminent*) pour des risques physiques ou moraux.



Exemple : lors des fortes chaleurs, la CGT a déposé un DGI et réclamé de réduire la production pour ne pas exposer les salariés à des risques graves. La direction a trouvé le soutien de tous les autres syndicats contre le DGI, pour eux, les mesures de la direction contre la chaleur étaient suffisantes !

2 DGI viennent d'être déposés par la CGT : pour les dysfonctionnements de manipulateurs, celui des réservoirs à MV2 et pour le manipulateur mal réglé du démontage portes à HC2.

Le CSE

Le CSE, c'est la fusion des DP, CE, CSHSCT avec au final moins de délégués. **La CGT** a défendu une répartition avec 22 délégués ouvriers au 1^{er} collège selon les effectifs ouvriers, intérimaires inclus. La direction et tous les autres syndicats ont voulu réduire le nombre de délégués ouvriers. **3 syndicats ont même fait pire que la direction en ne voulant que 18 délégués ouvriers !**

Répartition par collège :

1^{er} collège : 18 délégués

2^{ème} collège : 10 délégués

3^{ème} collège : 7 délégués

Pour les élections au CSE des 13 et 14 décembre, la direction écrit dans modalités pratiques : « *en tant que salariés du site, c'est à vous d'élire vos représentants qui coconstruiront Sochaux 2022...* » La direction veut faire voter pour ceux qui cautionnent ses attaques dans les accords de « co-construction » comme le NEC.

Il ne reste donc que la CGT pour riposter contre les attaques de PSA !

1^{er} Collège - Candidats CGT Titulaires au CSE



**Aurore
BOUSSARD**
CPL Montage TB



**Frédérique
MORA**
QCP TA



**Agnès
TUAILLON**
Peinture TA



**Gaëtan
BOUILLON**
Montage TB



**Yohan
MARTIN**
Montage TA



**Philippe
PICETTO**
Montage TB

1^{er} Collège - Candidats CGT Suppléants au CSE



**Franck
PLAIN**
Montage TB



**Karine
SAINTIGNY**
Peinture TB



**Christian
SAINTY**
Montage TA



**Stéphanie
PERABO**
Peinture TA



**Christelle
POIVEY**
Peinture TB



**Thomas
SIGWALT**
Montage TB



**Arnaud
ROUSSELLE**
Montage TA



**Stéphane
MAGNIEN**
Peinture TA



**Alexandre
GRISO**
Montage TB



**Michael
BEDIKIAN**
Montage TB



**Gilles
MERCIER**
QCP

Votez pour les militants CGT dont vous êtes les seuls à juger le travail sur le terrain.

C'est voter pour son camp, celui des intérêts de tous les travailleurs !

Les 13 et 14 décembre votez CGT !